



Mémoire PH11 :

Changement climatique, action humaine et connaissance



Illustration 1: www.sepo.net

Table des matières

Introduction.....	3
I/ Notre connaissance des changements climatique est faible.....	4
1/ Une vision partielle des problèmes.....	4
2/ Un problème de transmission des connaissances.....	5
II/ Connaître n'est pas agir.....	7
1/ Certes, la connaissance entraîne une prise de conscience	7
2/ Conception dispositionnaliste de la croyance.....	7
III/ Qu'est-ce qui nous empêche d'agir ?.....	8
1/ Le cas du climato-scepticisme.....	8
2/ Ce qui entre en conflit avec la connaissance dans notre esprit.....	9
2/1/ Nous sommes davantage préoccupés par des problèmes apparemment plus urgents.....	10
2/2/ Les conflits d'intérêts.....	10
2/3/ Nous sommes attachés à nos valeurs fondamentales.....	11
3/ La conception holistique de la croyance.....	12
4/ L'échec de la perception.....	13
4/1/ Le choc sensible a des effets seulement éphémères.....	13
4/2/ La perception quotidienne est trompeuse.....	14
Conclusion.....	16
Bibliographie.....	18
Sitographie.....	18

Introduction

« **L'atmosphère et les océans se sont réchauffés, la quantité de neige et de glace a diminué, le niveau de la mer s'est élevé et la concentration de dioxyde de carbone a augmenté jusqu'à un niveau sans précédent depuis 800 000 ans** ». Cette phrase est de Thomas Stocker, directeur du dernier rapport du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat), présenté le 27 septembre 2013. Avec une certitude de 95 % on peut estimer que l'homme est responsable de plus de la moitié de la hausse des températures¹. Après l'holocène qui a couvert les 10 000 dernières années, nous sommes peut-être entrés dans une nouvelle époque géologique : l'anthropocène. Autrement dit, l'influence de l'être humain sur l'environnement est telle qu'on peut la considérer comme la force géologique majeure.

Face à ces constats, je me suis demandé : que fait l'homme ? Réponse : beaucoup trop peu. Le climat est loin d'être sa préoccupation première. Il semble que nous sachions que nous courons droit vers des dérèglements climatiques irréversibles et pourtant nous continuons à vivre comme si de rien n'était. Une preuve : en 1997 a été signé le protocole de Kyoto sur la limitation des émissions de gaz à effet de serre. Résultat : entre 2000 et 2007 les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 3 %. Tout se passe comme si notre bateau coulait et que nous donnions des coups de hache dans la coque pour qu'il sombre plus vite. En considérant que l'homme ne cherche pas à accélérer sa perte, une question demeure :

Comment expliquer la faiblesse de l'action humaine face au réchauffement climatique ?

Thèse : Notre connaissance du sujet est faible et elle ne suffit pas à initier un changement de comportement.

Résumé de l'argumentation : le développement va consister à analyser les causes de l'inaction humaine au prisme des théories de la connaissance.

Tout d'abord, notre connaissance des causes du réchauffement est faible, nous ne savons pas que nos problèmes quotidiens sont en fait sous-tendus par les problèmes climatiques. De plus, les scientifiques qui sont au fait des causes du réchauffement éprouvent de grandes difficultés à nous le faire comprendre car leur discours n'est pas audible pour un public non-scientifique.

La connaissance des causes du réchauffement est une condition nécessaire mais non-suffisante à un changement de comportement. Il n'existe aucun lien d'implication entre savoir et action. On peut ne pas changer son mode de vie en dépit des informations dont on dispose qui nous incitent à le faire.

Ainsi, plusieurs facteurs entrent en concurrence avec la nécessité d'agir. Certains scientifiques remettent en cause l'idée d'un réchauffement climatique de cause anthropique. La société non-scientifique est prise dans une lutte entre la volonté d'agir et des facteurs tels que les conflits d'intérêts, les valeurs qu'elle veut préserver et sa façon de définir les priorités. Enfin, sa perception de l'environnement est biaisée et ne lui fournit pas une raison d'agir. Tout semble aller contre une réparation par l'homme des dégâts qu'il a causés.

1 www.jinfo.com

I/ Notre connaissance des changements climatique est faible

En France, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a créé en 2000 un observatoire de l'opinion publique sur la question des changements climatiques dus à l'effet de serre. On note d'abord un progrès : en 2000, 30 % des français étaient incapables de fournir une définition de l'effet de serre. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 12 %. Cependant, le niveau de précision de la définition laisse encore à désirer : en 2014, seuls 15 % des français mentionnaient le CO₂. Savoir définir l'effet de serre est une chose, le considérer comme une des causes du réchauffement climatique en est une autre : en 2014 : 52 % des français adoptaient ce point de vue, 20 % estimaient que le réchauffement était dû à des phénomènes naturels comme il y en avait toujours eu, et 28 % considéraient qu'on ne pouvait pas en connaître la cause. Comment expliquer cette connaissance incomplète sur les changements climatiques ?

1/ Une vision partielle des problèmes

Notre connaissance lacunaire des changements climatiques vient d'abord de notre manque d'intérêt pour ce sujet. Nous portons notre attention sur des sujets qui nous paraissent plus urgents et préoccupants. Pour Jared Diamond, auteur du livre *Effondrement*, « La vérité est inverse. Les dégâts commis sur l'environnement sont très coûteux à long terme, et souvent même à court terme, le nettoyage ou la prévention de ces désordres est source d'économie à long terme et même à long terme ». Il semble que nos problèmes soient reliés directement aux changements climatiques. Ainsi, nous nous concentrons davantage sur les symptômes et occultons la source même de nos problèmes.

Regardons ici ce que nous dit l'approche causale de la justification des connaissances forgée par Goldman (1967) :

P : le pays de S a des problèmes économiques

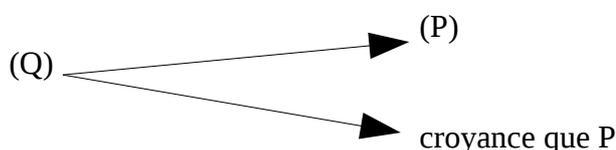
S sait que P ssi :

1. P est vraie
2. S croit que P
3. Le fait que S croit que P a été causé par le fait que P

Fait que P : état de choses qui rend P vraie, par exemple : le pouvoir d'achat de S a diminué et S doit payer de plus en plus d'impôts.

Ici, on identifie mal l'état de choses qui rend P vraie. En réalité, les problèmes économiques sont causés par des problèmes environnementaux. Dans le 1^{er} amendement à sa théorie causale, Goldman exigeait dans la 3^e clause une connexion causale entre le fait que S croit que P et le fait que P. Dans notre exemple, cela donne :

(Q) : les effets du changement climatique : ressources, conflits, migrations, économie, etc.



Le schéma est donc le suivant :

1. P est vraie
2. S croit que P
3. Le fait que S croit que P est connecté causalement aux derniers effets (pouvoir d'achat et impôts) de l'état de choses qui rend P vraie.

La 3^e clause n'est donc que partiellement remplie. Selon la théorie causale de Goldman, on serait tenté de dire que S possède une connaissance partielle de P car elle n'est pas fondée sur l'état de choses premier de la chaîne cause-effets qui aboutit à rendre P vraie. Dans le temps et dans l'espace, nous avons tendance à réduire les causes de nos problèmes économiques.

Finalement, cela nous empêche de développer une connaissance précise du changement climatique. Le problème réside donc dans la source de nos connaissances. Pourtant, certains scientifiques sont des spécialistes des processus qui relient le changement climatique aux problèmes économiques. Pourquoi ne parvenons-nous pas à élargir notre champ de vision ?

2/ Un problème de transmission des connaissances

Les climatologues sont sans-doute les scientifiques qui maîtrisent le mieux le thème du changement climatique. On peut penser qu'ils sont les plus à même de combler les lacunes qui sont les nôtres sur ce sujet.

Dans un article qui lui est consacré (Ouest France, 27/10/15), Laurent Labeyrie, climatologue, explique que la transmission de son savoir est difficile. Adjoint au maire dans une commune du Morbihan depuis 1988, le journaliste explique qu'il « **espérait y faire souffler « le grand vent du développement durable » ; il a à peine réussi à convaincre ses concitoyens de trier leurs déchets** ». Pourtant, il se démène, « **court de conférences en débats, répond à mille questions, explique ce qui nous attend et comment y faire face** ». Comment expliquer son échec ? « **Les conférences réunissent souvent des gens déjà convaincus, ça ne sert à rien** », répond-il. Ainsi, les climatologues n'arrivent pas à attirer le public qui aurait le plus besoin de leurs discours. Ils ne parviennent pas à transmettre leur connaissance. Si on considère ici la connaissance comme croyance vraie et justifiée, il semble que ce soit la clause de justification qui fasse défaut :

P : le réchauffement climatique est dû aux activités humaines

1. P est vraie
2. S croit que P
3. S est justifié à croire que P mais il ne maîtrise pas les éléments de justification

Le climatologue justifie sa croyance par des données scientifiques : cartes, courbes de température et autres calottes glaciaires. La compréhension et l'acceptation de ces données comme preuves du réchauffement climatique suppose de posséder d'autres connaissances, des pré-requis en somme. Si je ne maîtrise pas ces pré-requis, je ne suis pas capable de comprendre ce qui justifie selon un climatologue le réchauffement climatique. Certes, je peux y croire, mais je ne serai pas capable d'expliquer pourquoi.

La conception internaliste de la justification nous montre qu'un sujet non initié qui sortirait d'une conférence tenue par un climatologue ne serait pas justifié à croire que le réchauffement climatique est causé par l'homme :

P : le réchauffement climatique est dû aux activités humaines

S est justifié à croire que P ssi :

1. S possède de bonnes raisons de croire que P est vraie
2. ces raisons sont cognitivement accessibles à S

Les bonnes raisons de croire que P est vraie sont celles fournies par le climatologue : donc S les possède. La deuxième clause en revanche n'est pas satisfaite car S n'est pas capable d'expliquer pourquoi les raisons fournies par le climatologue constituent pour lui une justification à croire que P. Ainsi, Supposons que la conférence lui ait fait croire que P, dans une discussion ultérieure avec des amis, il ne pourra pas leur expliquer pourquoi les graphiques du climatologue justifient P. D'où un manque de crédibilité. Le sujet ne parviendra pas à convaincre son entourage de changer leur comportement.

Il s'agit maintenant de comprendre comment la connaissance agit sur le comportement du sujet lui-même.

III/ Connaître n'est pas agir

Si la connaissance peut inciter le sujet à changer son comportement, rien ne garantit que ce dernier se convertisse effectivement à un nouveau mode de vie.

1/ Certes, la connaissance entraîne une prise de conscience

Dans son livre *De la certitude*, Wittgenstein affirme que « **ce que nous croyons dépend de ce que nous apprenons** ». Une preuve : en juin 2015, la Commission Nationale du débat public a organisé une consultation planétaire réunissant 90 000 personnes de 76 pays différents pour vérifier si une formation de quelques jours faisait augmenter le niveau de mobilisation. Résultat : 98 % des sujets ont déclaré se sentir « **très concernés** » par les enjeux du changement climatique.

Les sujets ont réalisé à quel point les comportements humains étaient dangereux. Autrement dit, ils ont acquis la connaissance de ce qu'ils font tous les jours. Or, le terme « conscience » signifie : faire et savoir qu'on est en train de faire. Il y a donc eu une vraie « prise de conscience ». Cependant, en quoi cette prise de conscience conduit-elle à agir ?

2/ Conception dispositionaliste de la croyance

Dans les termes de Bain (1859), cette théorie peut se résumer ainsi :

- S croit que P =_{def} nous observerions S faire A si telles ou telles conditions étaient réunies.

Reformulons : Si nous observons S changer son comportement et sensibiliser son entourage sachant que la condition « S a pris conscience de la cause anthropique du changement climatique » est remplie, alors nous lui attribuons la croyance que le changement climatique est causé en grande partie par l'homme.

Dans son texte *Dispositions à agir et volonté de croire*, Engel précise en quoi peut consister le comportement de S conforme à sa croyance : « **être prêt à défendre cette croyance, à la prendre comme prémisse dans des raisonnements, et en général, à adopter ce que l'on peut appeler une politique épistémique vis-à-vis de cette croyance** ». On peut parler d'un véritable engagement de S vis-à-vis de sa croyance.

Dans notre exemple, après la formation, la condition « S a pris conscience de la cause anthropique du changement climatique » est bien remplie. Il ne reste plus au sujet qu'à agir conformément à cette condition pour qu'on lui attribue la croyance de la cause anthropique du changement climatique. Cependant, rien ne montre un lien de conséquence directe entre cette condition et le comportement du sujet. Ce dernier peut très bien décider de ne rien faire en dépit du fait qu'il ait pris conscience que l'homme était en grande partie responsable du changement climatique. Finalement, si on se réfère à la conception dispositionaliste de la croyance, rien ne garantit qu'on puisse attribuer au sujet la croyance que P.

La conception internaliste de la justification nous amenait à avancer que le sujet était justifié à croire que P au sortir de sa formation. Cette croyance vraie et justifiée accèderait au rang de connaissance chez Russel. On constate maintenant avec la conception dispositionaliste qu'un sujet peut être justifié à croire que P et pourtant ne pas avoir la croyance que P, et a fortiori la connaissance que P.

Cela semble assez contre-intuitif car on a du mal à ne pas considérer notre sujet comme croyant que P quand il a reçu sa formation et est capable d'expliquer les bonnes raisons de croire qu'on lui a présentées. Pourtant : il y a bien deux cas possibles à la sortie de la formation :

1^{er} cas :

1. S possède de bonnes raisons de croire que P
2. Ces raisons sont cognitivement accessibles à S
3. S décide de ne pas croire que P pour autant et donc, ne change pas son comportement

2^e cas :

1. S possède de bonnes raisons de croire que P
2. Ces raisons sont cognitivement accessibles à S
3. S croit que P mais n'agit pas conformément à sa croyance

Le 1^{er} cas semble être le cas du sceptique. Le 2^e cas s'appréhende moins facilement.

Le lien entre connaissance et action est donc plutôt mince. On conclut que l'absence de comportement conforme à certaines conditions conduit à renoncer à attribuer à un sujet la croyance et finalement la connaissance d'un fait. Il est donc illogique de penser que la connaissance entraîne l'action. Elle est nécessaire mais non-suffisante.

Comment expliquer les cas où le sujet est justifié à croire que l'homme est la principale cause des changements climatiques, et pourtant n'agit pas ?

III/ Qu'est-ce qui nous empêche d'agir ?

La manière la plus médiatisée de ne pas agir en dépit des données scientifiques qui désignent l'homme comme responsable de plus de la moitié de la hausse des températures (5^e rapport du GIEC, 2013) consiste à se montrer climato-sceptique. Quel est l'impact de ce mouvement sur l'opinion de la société non-scientifique ? On verra aussi ce qui chez cette société, qui représente la majeure partie de la population, entre en concurrence avec l'envie d'agir : conflits d'intérêts, valeurs fondamentales et autres préoccupations. Enfin, la perception de l'environnement est naturellement biaisée, est-il possible changer si on ne s'aperçoit pas des changements autour de soi ?

1/ Le cas du climato-scepticisme

Selon une étude réalisée en 2013 par la revue *Environmental Research Letters* reprenant 11994 articles publiés depuis 20 ans par 29 000 chercheurs, 97.1 % des scientifiques concluent à la responsabilité de l'homme dans le réchauffement climatique. Certains scientifiques doutent donc de la cause anthropique du réchauffement climatique. On peut citer Claude Allègre (médaille d'or CNRS et membre de l'Académie des sciences depuis 1995) et Richard Lindzen (chercheur au MIT et membre du GIEC jusqu'en 2001). Ils mettent en cause la fiabilité des modèles informatiques, l'impact réel des gaz à effet de serre, prétendent que le réchauffement a des causes naturelles ou qu'on ne peut pas les connaître.

L'argument le plus trivial réside dans leur absence de crédulité : « ce n'est pas comme si de la déclaration « Je sais qu'il en est ainsi faite par autrui, on pouvait inférer la proposition « Il en est ainsi », fait remarquer Wittgenstein dans *De la certitude*.

D'autre part, il faut reconnaître que la thèse selon laquelle l'homme est responsable du réchauffement n'est pas certaine : le GIEC affirme dans son rapport de 2013 qu'elle « est extrêmement probable » ce qui correspond à une « probabilité d'au moins 95 % ». Wittgenstein formule l'interrogation qui pourrait être celle des climato-sceptiques : « Pourquoi doit-il être possible d'avoir des raisons de croire, s'il n'est pas possible d'être certain ? ». Au sens de l'adéquation avec la réalité, on ne peut pas dire que la croyance du GIEC soit vraie puisqu'elle n'est pas certaine. On ne peut donc pas parler d'une connaissance au sens de croyance vraie justifiée (Russel).

Pour les climato-sceptiques, ce sont en partie les sources utilisées par ces scientifiques, par exemple les modèles informatiques, qui font défaut. Prenons la conception externaliste de la justification théorisée par Goldman : S est justifié à croire que P ssi la croyance de S que P procède d'un processus de formatio croyance fiable.

Si on considère que les modèles informatiques ne constituent pas un processus de formation de croyances fiables, en raison de leur incapacité à prendre en compte la complexité des paramètres liés au climat, alors on doit dire que S n'est pas justifié à croire que P. Dès lors, on ne peut pas lui attribuer la connaissance de la cause anthropique du réchauffement climatique.

Cependant, l'inculcation de l'homme repose sur la confrontation d'un grand nombre de données : études chiffrées sur l'évolution des températures depuis 1880, sur la composition de l'atmosphère en gaz polluants générés par les activités humaines, observations de la fonte des glaces, élévation du niveau des océans et augmentation de leur température, etc. Il ne s'agit pas ici d'énumérer toutes les bonnes raisons de penser que l'homme est en grande partie responsable du réchauffement climatique.

On conçoit la difficulté qu'il y a pour la société non scientifique à savoir quoi penser du réchauffement climatique, quand elle constate que les scientifiques eux-même ne parviennent pas à se mettre d'accord, d'autant plus que ces derniers bénéficient d'une forte couverture médiatique. Les sondages confirment cette tendance : la proportion de britanniques qui doutent de la réalité du changement climatique est passée de 4 % en 2005 à 15 % en 2010 et 19 % en 2013 selon une enquête de Ipsos-Mori et l'Université de Cardiff. Cette importance de la cohérence de l'autorité scientifique a été mise en évidence par l'expérience de Stanley Millgram : quand les deux scientifiques donnaient le même ordre, le sujet se montrait beaucoup plus obéissant que lorsque ces derniers se contredisaient.

2/ Ce qui entre en conflit avec la connaissance dans notre esprit

Il s'agit ici de comprendre ce qui conduit la société non-scientifique à ne pas changer en dépit des informations qu'elle enregistre sur le changement climatique et ses causes.

2/1/ Nous sommes davantage préoccupés par des problèmes apparemment plus urgents

Quand on se demande pourquoi la population ne s'occupe pas du climat, on songe souvent au fait qu'elle accorde plus d'importance aux problèmes de court terme. Le livre *Climat, le temps d'agir* formule bien cette tendance naturelle : « **le contexte économique et tout particulièrement les récessions de la fin des années 2000 ont joué un rôle déterminant dans le recul des préoccupations environnementales. (...) les individus ont une capacité de préoccupation limitée, de sorte que des préoccupations urgentes, comme l'emploi ou le coût de la vie, puissent prendre le dessus** ». On parle de tendance naturelle car l'homme n'a pas acquis la tendance à favoriser ce qui lui plaît et à éviter ce qui le contraint le plus. Ici, on devrait plutôt dire que l'homme choisit le problème qui lui semble le plus urgent à résoudre. L'enjeu est de lui faire comprendre que ces problèmes quotidiens sont indirectement mais réellement liés à un problème environnemental global. On en revient alors à la première partie de ce mémoire.

En privilégiant de manière tout à fait naturelle ses problèmes du quotidien, l'homme n'accorde que peu d'importance dans son esprit à la question environnementale. Il ne concentre pas ses efforts sur la compréhension des problèmes climatiques et ne s'interroge que très peu sur la manière de les résoudre. Sa pensée pourrait être « **on verra ça plus tard quand j'aurai réglé ce qui est le plus urgent** ». Dès lors, en dépensant toute son énergie dans le traitement des symptômes, et en

occultant l'étiologie du problème, il s'engage dans un cercle infini.

On s'aperçoit que l'acquisition de croyances puis de connaissances sur les causes du changement climatique nécessite déjà un effort d'action puisqu'il faut faire l'effort de s'engager dans une démarche d'information et de questionnements. Cet engagement exigeant représente une débauche de temps et d'énergie qui nous semble moins rentable que celle visant à résoudre nos problèmes quotidiens. On entre ici dans une logique d'utilitarisme de l'acte.

Le processus d'acquisition de connaissances nécessaires bien que non-suffisantes pour entraîner un changement de comportement, achoppe donc sur notre gestion des priorités.

2/2/ Les conflits d'intérêts

Pour expliquer comment des sociétés qui ont perçu un problème peuvent ne pas réussir à le résoudre, Jared Diamond sollicite le « comportement rationnel », fruit de conflits d'intérêts ». Quel genre de conflits d'intérêts ? L'auteur choisit la « tragédie des communs » liée à la « logique de l'action collective ». Voici la situation :

1. Beaucoup de consommateurs récoltent une ressource qu'ils ont en commun
2. Tant qu'il n'y a pas de régulation, chaque consommateur se dit, par exemple : « **si je n'attrape pas ce poisson ou si je ne laisse pas mes moutons brouter cette herbe, un autre pêcheur ou un autre berger le fera ; je n'ai donc pas de raison de me retenir de surpêcher ou surrécolter** ».
3. Conséquence : disparition de la ressource collective

Si ce comportement semble « rationnel » à court terme, il apparaît au contraire irrationnel à long terme puisque la disparition de la ressource affectera aussi ceux qui auront sur-consommé. On retrouve la logique de priorité des préoccupations : je me préoccupe davantage des mes intérêts d'aujourd'hui que des intérêts qui seront ceux demain ceux de la collectivité. On observe une double distance : celle qui sépare les hommes et celle du temps (court terme – long terme).

Plus nous persévérons dans ce comportement destructeur, plus nous nous éloignons des perspectives de reconstruction. On se dit : « **on réparera plus tard ou bien, ce ne sera plus mon problème** ». Le fait est pourtant qu'il est beaucoup moins coûteux de prévenir que de guérir. L'homme retarde le moment où il devra se pencher sur la question environnementale et changer de comportement.

Finalement, sa tendance à la procrastination l'empêche de s'engager dès maintenant dans la démarche d'information nécessaire à un changement de comportement.

2/3/ Nous sommes attachés à nos valeurs fondamentales

Les choix impliquent toujours des renoncements et celui d'un changement de comportement n'échappe pas à cette règle. En particulier, il nécessite d'abandonner des valeurs qui nous ont toujours accompagné et qui semblaient bien « fonctionner », de sortir d'une situation de confort. Il s'agit pour les scientifiques de faire comprendre que le maintien de ces valeurs n'est pas compatible avec une perspective d'inversion des changements climatiques. L'auteur de l'article sur le climatologue Laurent Labeyrie formule bien le problème auquel sont confrontés ces scientifiques :

« **Comment faire entendre qu'il est urgent d'agir quand tous voudraient seulement continuer comme avant ?** ».

Ainsi, au hiatus entre le langage des scientifiques et les références du public non-scientifique, s'ajoute un décalage d'ambitions. Il faut reconnaître que les prédictions des climatologues accusent un défaut de crédibilité qui réside dans le fait même que ce ne sont que des prédictions : « **Toutes ces décisions impliquent des paris sur l'avenir, faute de la certitude que la perpétuation de certaines valeurs conduise à l'échec et leur préservation au succès** », explique Jared Diamond (« préservation » se comprend ici par non-sollicitation). Autrement dit :

1. Nous savons que nos valeurs sont synonymes de confort
2. Les climatologues ne sont pas sûrs que nos valeurs puissent être perpétuées dans l'avenir

On a ici une opposition entre connaissance et incertitude. On privilégie alors logiquement ce qui est certain, pour l'instant. « **Attendons de voir si les prédictions des climatologues se confirment. Le cas échéant, alors nous suivrons leurs recommandations** » pourrions-nous nous dire.

Tout comme on l'a vu avec la « tragédie des communs », l'homme repousse le moment où il devra s'engager dans la démarche de conversion. On perçoit la difficulté qu'il a à intégrer à son système de croyances des croyances nouvelles venant de l'extérieur.

3/ La conception holistique de la croyance

Cette conception, notamment défendue par Wittgenstein, Quine et Davidson, représente nos croyances en réseau : toutes reliées les unes aux autres. De telle sorte que lorsqu'une nouvelle croyance se présente à nous, elle doit s'intégrer à notre système de croyances. Cela peut prendre un certain temps car la nouvelle croyance peut modifier les croyances qui existaient déjà dans le réseau. Par exemple, si dans mon réseau de croyances, il y a la croyance : « Je crois que mon ami ne me trahira jamais » et qu'un jour cet ami me trahit, alors cette nouvelle croyance va modifier la première.

Cette conception explique qu'on puisse parfois savoir quelque chose sans pour autant dire qu'on y croit. Ainsi, un homme qui rentre chez lui et découvre que sa maison est en feu dira : « **Je n'y crois pas** » ou mieux encore : « **Je ne veux pas y croire** ». Cette maison représentait pour lui beaucoup de garanties et des croyances dans l'avenir. Ces dernières sont bouleversées par la nouvelle donnée : elle est en feu. Reformulons avec l'exemple qui nous intéresse :

1. Je sais que l'homme est responsable du réchauffement climatique
2. Je ne veux pas y croire
3. Il faudra du temps avant que j'accepte cette connaissance
4. Il n'est pas certain ensuite que je change mon comportement

On décèle une contradiction entre deux états intentionnels :

1. un état cognitif : je sais que P
2. un état conatif : je ne veux pas croire que P

En termes de direction d'ajustement, savoir que P suppose que l'esprit se soit ajusté au monde, ne pas vouloir croire que P signifie souhaiter que le monde s'ajuste à son esprit. Or, ici un ajustement

du monde à l'esprit du sujet impliquerait que l'homme devienne non-responsable du réchauffement climatique. Autrement dit, cela consisterait à trouver d'autres causes : c'est précisément ce que font les climato-sceptiques.

Ainsi, d'une part je souhaite que l'homme devienne non-responsable et d'autre part, je sais qu'il est responsable. Dans son texte *Dispositions à agir et volonté de croire*, Engel nous aide à comprendre comment le sujet peut sortir de cette contradiction. Son attitude pourrait correspondre au concept de « **self-deception** » développé par Davidson (1985) et dont Engel reformule la définition : « **obtention d'une structure mentale qui est l'effet d'une sorte d'action du sujet sur lui-même** ». Que sont cette « action du sujet sur lui-même » et cette « structure mentale »? Engel répond : « **le désir de croire que non-P conduit l'agent à construire des données qui le conduisent en retour à croire que non-P. Et Davidson suppose que ce processus se forme dans une partie de l'esprit du sujet distincte de celle dans laquelle se forme sa croyance que P, donc qu'il est un esprit « divisé »** ». La construction de la croyance que non-P n'interférerait donc pas avec le système de croyances du sujet où P tente de s'intégrer. Résumons :

1. Le sujet croit que P
2. Il veut croire que non-P
3. D'abord il forme le désir que non-P
4. Grâce à ce désir, il construit dans son esprit un nouveau réseau de croyances qui s'accorderaient avec la croyance que non-P
5. *In fine*, il croit que non-P

L'état intentionnel conatif « désir que non-P » permettrait donc au sujet de former un nouvel état cognitif : « croyance que non-P ». L'illusion est complète quand cette nouvelle croyance fait disparaître la précédente de l'autre système de croyances. Wittgenstein soutient qu'on ne peut pas parler de croyance volontaire. Jared Diamond va lui aussi dans ce sens. Voici comment il définit ce qu'il nomme le « **déni d'origine psychologique** » : « **Si une chose perçue suscite en vous une émotion douloureuse, elle sera inconsciemment supprimée ou niée afin d'éviter cette douleur, angoisse ou peur, quitte à ce que le déni conduise à des décisions désastreuses** ». Cette description introduit deux nouveaux états mentaux :

1. la douleur : état non intentionnel (Byrne critique cette attribution)
2. la peur, l'angoisse : état intentionnel affectif

On comprend maintenant plus précisément ce qui se joue quand l'homme prend conscience qu'il est en partie responsable du réchauffement climatique. Le schéma devient le suivant :

1. Je sais que P
2. La confrontation entre P et mon réseau de croyances suscite en moi divers états affectifs
3. Je veux fuir ces états affectifs
4. Je veux donc croire que non-P
5. Je désire que non-P
6. Je construis un nouveau réseau de croyances à la mesure de non-P
7. Je crois non-P

Cependant, même si le processus ne repose pas sur la volonté, le résultat qui nous intéresse est conservé. Ce résultat est le suivant : le sujet croit que l'homme n'est pas responsable du réchauffement climatique. Il faudra du temps pour qu'il abandonne cette nouvelle croyance pour laquelle il s'est investi, et réacquiert la croyance première. Dès lors, il pourra peut-être s'engager

dans la démarche d'information et peut-être changer son comportement.

Le choc sensible d'une catastrophe naturelle et le changement visible de notre environnement apparaissent désormais comme les dernières prémisses d'action auxquels on pourrait se rattacher.

4/ L'échec de la perception

Ni les catastrophes naturelles, ni la vision quotidienne de son environnement ne semblent à même de nous faire changer.

4/1/ Le choc sensible a des effets seulement éphémères

Nous avons tendance à penser que l'homme ne change pas son comportement tant qu'il n'a pas été confronté directement à une catastrophe naturelle, par exemple. Pour Pascal Canfin, directeur général du WWF France, « **ce qui motive l'action pour les événements de demain, ce sont les événements d'aujourd'hui** ». Sous-entendu : toutes les tentatives de mises en garde sont inutiles. La prise de conscience s'effectue par un choc sensible. L'homme devient immédiatement justifié à croire que le réchauffement climatique est une réalité. Il en acquiert alors la connaissance. Pour ne pas revivre un tel événement, il change de comportement. L'acquisition d'une connaissance nécessite donc que le sujet soit disposé à l'accueillir. Dans *Essai sur l'entendement humain*, Locke explique pourquoi l'homme ne l'est pas tant qu'il n'a pas fait sa propre expérience sensible du phénomène : « **Car avoir dans l'esprit l'idée d'une chose ne prouve pas plus l'existence de cette chose que l'image d'un homme ne manifeste son être dans le monde, ni que les visions d'un rêve constituent une véritable histoire** ». Autrement dit, le sujet n'est pas justifié à croire au réchauffement climatique par une idée non tangible. La perception sensible fournit donc à la fois les trois conditions qui font de la proposition « le réchauffement climatique est une réalité » une connaissance dans l'esprit du sujet :

1. S constate que P est vraie
2. Il se met à croire que P
3. L'événement justifie S à croire que P

Il n'est pas exclu que P entre dans une logique de self-deception. Dès lors, le processus est entravé et P ne peut pas devenir une connaissance.

Une deuxième limite réside dans le caractère éphémère de la douleur provoquée par le choc sensible. On a vu qu'en voulant éviter de revivre cette douleur, on changeait notre comportement. Cependant, se ressouvenir de l'événement ne suscite pas la douleur ressentie au moment du choc. Dès lors, le sujet tombe dans ce que Jared Diamond nomme la « **tendance à l'oubli** ». Il cite la grande sécheresse qui toucha la ville de Tuscon (Arizona) en 1950, laquelle a depuis longtemps recommencé à gaspiller l'eau en arrosant abondamment les jardins et en construisant des parcours de golf. L'élan du sujet s'estompe donc à mesure qu'il s'éloigne dans le temps du choc sensible qui lui avait fourni la connaissance du réchauffement climatique.

4/2/ La perception quotidienne est trompeuse

Une troisième cause de l'échec de la perception réside dans le rythme du réchauffement que Jared Diamond qualifie de « **tendance lourde marquée par des fluctuations** ». En effet la température moyenne à la surface du globe peut augmenter de deux degrés une année, puis diminuer, de 5 degrés l'année suivante, etc. Dans l'article « Approaching a state shift in Earth's biosphere », Anthony Barnosky et Elizabeth Hadly parlent d'un « **effet de seuil** », à opposer à l' « **effet marteau** » qui fait référence aux chocs sensibles. Or, les catastrophes naturelles sont la conséquence de multiples dégradations à petite échelle. Les éléments de justification de la croyance dans le réchauffement climatique ne pouvaient donc pas nous sauter aux yeux immédiatement après que nous ayons commencé à dégrader la planète.

De même, nous ne remarquons pas les changements dans notre environnement quotidien puisque par définition, nous y vivons tous les jours. On peut seulement les remarquer si on y revient après avoir vécu pendant une période longue à un autre endroit du monde. Pour désigner ce phénomène, Jared Diamond utilise l'expression révélatrice d' « **amnésie du paysage** ». Amnésie signifie perte totale ou partielle de mémoire. En effet, si je vis tous les jours pendant cinq ans au même endroit, je vais chaque jour oublier l'aspect du paysage quand je suis arrivé, trois mois après, un an après, et ainsi de suite. Ma mémoire du paysage s'efface à mesure que le temps avance, de telle sorte que je me rappelle seulement l'aspect qu'il avait il y a peu de temps. Considérons l'état intentionnel « se rappeler l'aspect du paysage ». Selon Tim Crane, celui-ci a trois caractéristiques :

1. l'aspect : le contexte dans lequel le sujet se rappelle le paysage
2. l'absence : le paysage peut ne pas exister
3. l'exactitude : le sujet peut se rappeler une vision fautive du paysage

Ici, c'est surtout la 3^e caractéristique qui nous intéresse : on peut dire que le phénomène d'« amnésie du paysage » détermine un défaut d'exactitude dans le souvenir du sujet. Prenons la conception externaliste de la croyance : si le sujet considère la comparaison entre ce souvenir et la vision qu'il a actuellement du paysage comme un moyen de formation de croyance fiable sur l'évolution de l'aspect du paysage, le sujet acquiert une connaissance biaisée. Il n'a pas l'impression que le paysage a changé et en conséquence, ne change pas son comportement.

La perception n'apparaît donc pas comme une source fiable de connaissances : elle échoue aussi bien quand il s'agit d'un choc que d'une vision de temps long.

Conclusion

La faiblesse de notre action face au changement climatique ne s'explique pas uniquement par un supposé sentiment d'indifférence. Notre connaissance des causes de ces transformations est limitée. En outre, la connaissance est une condition non-suffisante pour changer de comportement. Conflits d'intérêts, refus de croire, échec de la perception sont autant de facteurs donnant l'impression que tout va contre une conversion pour réparer les dégâts causés à la Terre.

Le 12 décembre 2015, la COP 21 s'est achevée sur un accord historique entre la quasi-totalité des pays du monde. Les dirigeants politiques ont tous conscience désormais de l'urgence climatique. Néanmoins, ce succès diplomatique s'est fait grâce à de nombreux compromis. Selon les spécialistes du climat, les objectifs affichés ne semblent pas suffisamment clairs et trop éloignés dans le temps pour enrayer un dérèglement climatique global.

Une condition nécessaire et peut-être suffisante à un changement de nos comportements me semble être l'acquisition d'une autonomie vis-à-vis des règles de protection de l'environnement. J'entends autonomie au sens intégration de ces règles de comportement, c'est-à-dire comprendre que ces règles sont fondamentalement bonnes pour nous. Tout comme les règles parentales que nous entravions étant petits et que nous respectons naturellement aujourd'hui, cette connaissance deviendra un principe de vie qui déterminera nos comportements. Notre conversion en faveur du climat semble finalement subordonnée à une question de maturité.

Ce mémoire m'a éveillé au fait que les réponses à une question que je me pose tous les jours sont bien plus complexes que celles que j'avance quand j'en discute en pensant savoir de quoi je parle. J'ai réalisé que les théories philosophiques de la connaissance pouvaient donner un sens à nos intuitions en les analysant, mais aussi infirmer nos préjugés. Enfin, et c'est ce qui me semble le plus enrichissant, elles révèlent des réponses auxquelles on n'avait pas pensé si on ne les considère pas séparément les unes des autres. La philosophie est un outil puissant.

Bibliographie

DIAMOND, Jared. *Effondrement*. Paris : Gallimard, 2009 (édition américaine 2005).

ENGEL, Pascal. *Dispositions à agir et volonté de croire*. Université de Caen, CREA and Institut Universitaire de France, 1996.

LOCKE, John. « La connaissance de l'existence des autres autres choses ». In *Essai sur l'entendement humain*. Livre IV, 1689. *De la connaissance*. Chap. XI. *La connaissance de l'existence des autres choses*.

PETIT, Michel and co. *Climat, le temps d'agir*. Paris : Cherche Midi, 2015.

POIROT, Serge (27/10/2015). *Labeyrie, le climatologue qui réveille les consciences*. Ouest-France.

WITTGENSTEIN, Ludwig. « De la certitude ». Paris : Gallimard, 2006 (publication à titre posthume en 1969).

Sitographie

GIANOLI Jérôme [en ligne]. 27 septembre 2013 [consulté le 13 décembre 2015]. Disponible sur : <http://www.ginjfo.com/actualites/science-et-technologie/changement-climatique%E2%80%89-lhomme-a-sa-part-de-responsabilite-cest-une-certitude-selon-le-giec-20130927>

Émissions de radio

CHEISSOUX, Denis. *Vous reprendrez bien un peu de COP 21 ?* Diffusée le samedi 7 novembre 2015 à 14h, France Inter.

PAOLI, Stéphane. *Des lobbies ou du climat qui l'emportera ?* Diffusée le dimanche 8 novembre 2015 à 12h, France Inter.